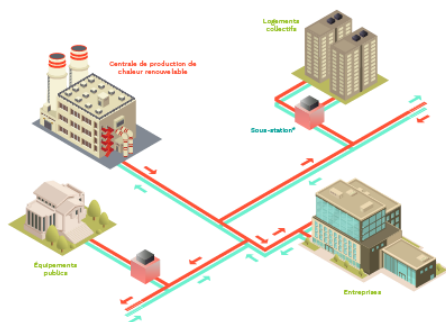


LE RÉSEAU DE CHALEUR PASSE CHEZ VOUS !

Le réseau de chaleur urbain sera déployé à moins de 20m de votre propriété en 2026.
Passez à une chaleur **92%** renouvelable et locale.

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

Un réseau de chaleur est un système de chauffage urbain alimenté par une installation centrale. L'eau chaude y circule à travers des canalisations enterrées pour alimenter les bâtiments raccordés : logements, équipements publics, entreprises, etc.



CONDITIONS POUR LES MAISONS INDIVIDUELLES

Pour tout logement avec chauffage + eau chaude sanitaire (ECS)



8 000 € HT

Droit de
raccordement
forfaitaire



12 kW

Puissance
souscrite
minimale



157 € TTC / MWh*

*Basé sur 20 MWh/an

Prix de la
chaleur
moyenne

Profitez des aides financières !

MaPrimeRénov'
Primes CEE

FLASHEZ LE QR CODE POUR
FAIRE VOTRE DEMANDE SUR
FRANCE CHALEUR URBAIN



ANTICIPEZ !

Le raccordement doit être prévu 4 mois avant les travaux. Faites votre demande avant le **30 mars 2026**.

